

De: Mairie Le Pin <secretariat@mairielepin.fr>
Envoyé: lundi 4 mai 2026 09:46
À: Annabelle ESTEBAN
Objet: Lettre d'information n°16 Le Pin : Votre Newsletter du mois de mai !

Problèmes d'affichage ? [Affichez cette newsletter dans votre navigateur.](#)



LETTRE D'INFORMATION N°16 - LE PIN Mai 2026

Commémoration du 8 mai 1945

ÉVÈNEMENT
Vendredi 8 Mai 2026

Lydie WALLEZ, Maire de Le Pin,
et Le Conseil Municipal,
vous invitent à assister à la

**Cérémonie commémorative du 81ème
Anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945**

Parvis de la Mairie Le Pin - 11h

<https://mairielepin.fr/>
mairielepin Panneau
mairielepin77 Packet

A l'occasion de la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945, Madame le Maire et le Conseil Municipal vous invitent à vous rassembler ce **vendredi 8 mai** pour honorer la mémoire de celles et ceux qui ont combattu pour la liberté.

Ce moment de recueillement et de transmission rappelle l'importance du devoir de mémoire.

Au programme, rassemblement **devant la mairie à 11h**, dépôt de gerbes aux Monuments aux Morts de la poste ainsi qu'au cimetière, allocution de Madame Le Maire Lydie WALLEZ, suivi du vin d'honneur dans la salle du Conseil en mairie.

Nous comptons sur votre présence pour partager ce moment de souvenir et de recueillement.

Tournoi de pétanque

Fort du succès du tournoi de pétanque des dernières années, nous avons le plaisir de vous annoncer l'organisation d'une nouvelle édition le **dimanche 17 mai prochain**.

Ce moment sera idéal pour allier convivialité et esprit de compétition.

Les inscriptions, gratuites, se feront directement au terrain de pétanque (à côté du city-stade) **à partir de 13h30 pour un début du tournoi à 14h**.

Une buvette sera tenue par l'association Instant Détente que nous remercions vivement.

Nous espérons vous voir nombreuses et nombreux ! N'oubliez pas d'apporter votre jeu de boules.



Kermesse à l'école Etienne Martin

Kermesse
de l'école étienne martin
SAMEDI 30 MAI 2026
11h00-16h00

jeux 11h-14h
crêpes
maquillage
plein de jeux
tous les participants récompensés
super lots
glaces
foodtrucks
buvette
tickets à 1€ baby corner 3 ans

Familles, enseignants, membres de la communauté scolaire, élèves, futurs et anciens élèves, Pinois.es de 0 à 99 ans, Réunissons-nous pour nous amuser et partager un moment convivial tout en soutenant notre école !

Nous vous y attendons nombreux !
Tous les bénéfices seront reversés à la coopérative scolaire

Organisation : Association parents élèves Comité local FCPE Le Pin
En collaboration avec les parents d'élèves & bénévoles

un grand merci à nos partenaires Mairie du Pin

Decathlon Claye Souilly Carrefour Claye Souilly Restaurant Le Pin Fandou Tayia Beauté
Micro-crèche Le Pin Salon Dominique Mme Audrey Thierry M. Michel Podavin
AMSP Centre Équestre L'éclair du Pin Association Tennis Pinoise AFPS 77
Football Club Le Pin-Villevaudé Mme Rebecca Sanchez Sweet Molly Mum Gazh
Panier Sympa L'Ami de Pin Le Pain du Jour
AEPD bâtiment

Envie de contribuer à votre manière ou de donner un petit coup de main ?
fcpe.lepin@gmail.com

Le Pin

La kermesse se tiendra le **samedi 30 mai 2026, de 11h à 16h**. Ouverte à tous – familles, élèves, enseignants et habitants – cette journée conviviale promet de bons moments !

Au programme : stands de jeux, tombola, maquillage, crêpes, buvette, glaces, foodtrucks et même un espace dédié aux plus petits. Tous les participants seront récompensés, et les tickets sont proposés au prix de 1€.

Cet événement festif est aussi solidaire : l'ensemble des bénéfices sera reversé à la coopérative scolaire. Organisée par l'association de parent d'élèves FCPE en collaboration avec les parents d'élèves et autres bénévoles, la kermesse est une belle occasion de se retrouver et de soutenir la vie de l'école dans une ambiance chaleureuse.

Venez nombreux !

Fête des mères

Parce que toutes les mamans sont précieuses, la commune les célèbre chaque année lors d'un moment convivial.

Les mamans du village sont ainsi invitées à venir récupérer un présent offert par la mairie et partager un verre de l'amitié le **dimanche 31 mai en Salle du Conseil en mairie de 11h à 12h.**

Nous espérons vous retrouver nombreuses pour partager ce moment dédié aux mamans.



Forum apprentissage Mission Locale

La Mission Locale de Marne-la-Vallée organise la 5^e édition du Forum Objectif Apprentissage, qui se tiendra le **mardi 12 mai 2026, de 14h à 17h, à la Salle OSMOSE – Crédit Agricole Brie-Picardie, située 8 rond-point Simone Veil à Chessy.**

Cet événement a pour objectif de favoriser la rencontre entre les jeunes Pinoises et Pinois et les acteurs de l'alternance.

À cette occasion, des employeurs, des Centres de Formation d'Apprentis (CFA) ainsi que des Opérateurs de Compétences (OPCO) seront présents afin de :

- Présenter les formations accessibles en apprentissage du CAP à BAC +5
- Proposer des opportunités de recrutement

Ouvert à tous, ce forum constitue une réelle opportunité pour les personnes en recherche d'un contrat d'apprentissage.

Pass Ciné Sénior

Le CCAS de la mairie a mis en place un partenariat avec le cinéma Le Cinq de Lagny-sur-Marne et propose aux séniors de plus de 65 ans une séance mensuelle parmi trois films choisis directement par le cinéma.

Le tarif sera de 3.50 € par personne. Le CCAS prend en charge une partie du prix du billet. Pour bénéficier de cet avantage tarifaire, les séniors devront justifier de leur âge et de leur appartenance à la commune au moyen d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



Les films seront communiqués via Facebook, Panneau Pocket, Instagram et le site internet dès que le cinéma nous les aura indiqués.

Infos travaux - Fermeture de la RD 105



Claye-Souilly, Le Pin, Villevaudé et Villeparisis.

Suite à un effondrement grave de la chaussée sur la RD 105, au niveau de la commune de Le Pin, la route est fermée à la circulation afin de garantir la sécurité des usagers.

Cette fermeture a été décidée par le Département de Seine-et-Marne, en concertation avec les communes concernées :

Pourquoi cette fermeture ?

La RD 105 traverse une zone de sous-sol gypseux, sensible aux infiltrations d'eau. Un nouvel affaissement est survenu le 4 novembre dernier, malgré des réparations précédentes. Des canalisations d'eau potables (SMAEP - Véolia) ont présenté des fuites et ont dû être consolidées. Des études géotechniques approfondies (sondages jusqu'à 50m) sont toujours en cours.

Secteur concerné

Route fermée entre le giratoire de la RD 34 et l'entrée du quartier de Blois Fleuri
Déviations mises en place dans les deux sens par les RD 34, RD 34e; RN 3 , RD 603, RD 84c
Bus lignes 3S et 2119 : itinéraires modifiés, certains arrêts non desservis et temps de trajet allongés

Durée

La RD 105 restera fermée jusqu'à la fin des analyses et des travaux, le temps de définir une solution durable et sécurisée.

Nous continuerons à vous tenir informés de l'évolution de la situation.

Inscriptions en petite section pour la rentrée 2026-2027

Votre enfant fera sa première rentrée en petite section de maternelle en 2026-2027 ? Les inscriptions sont ouvertes **en mairie depuis le 05 janvier et jusqu'au 29 mai 2026.**



Les pièces à fournir sont les suivantes :

- livret de famille
 - pièce d'identité ou extrait d'acte de naissance
 - justificatif de domicile
 - carnet de vaccination (vaccins obligatoires : diphtérie, tétanos et poliomyélite, coqueluche, infections invasives à Haemophilus influenza de type B, hépatite B, infections invasives à pneumocoque, méningocoque de sérogroupe C, rougeole, oreillons et rubéole).
- Pour l'inscription à l'accueil de loisirs, vous pouvez transmettre dès à présent les documents suivants :
- photocopie attestation CAF
 - photocopie du carnet de vaccination de l'enfant
 - fiche sanitaire complétée
 - fiche de renseignements complétée

Une fois l'inscription en mairie effectuée, Madame Ennebati-Igran, Directrice de l'école, vous contactera par mail pour valider l'inscription au sein de l'école durant le mois de mai.

N'attendez pas pour inscrire votre enfant et préparer sereinement sa première rentrée.

Calendrier de collecte 2026

LE PIN

CALENDRIER 2026 COLLECTE DES DÉCHETS

SORTIR LES BACS LA VEILLE DE LA COLLECTE
(COLLECTE ASSURÉE MÊME LES JOURS FÉRIÉS)

En janvier 2024, la Communauté de communes Plaines et Monts de France a installé 85 bornes à biodéchets sur le territoire, ce qui a permis une diminution du tonnage des ordures ménagères. Restons mobilisés car :

le traitement des ordures ménagères coûte 3 fois + cher que celui des biodéchets !

410 tonnes de biodéchets collectées en 2025 (400 tonnes en 2024)

DÉCHETS ACCEPTÉS :
Restes alimentaires, pain, coquille d'œuf, restes de viandes et de poissons, crustacés, noyaux, noix, café, thé...
essuie-tout, serviettes et mouchoirs en papier (sans colorant, non parfumés et non plastifiés)

Plaines & Monts de France
Une question ?
Besoin de plus d'informations ?
Depuis votre portail usager disponible sur www.cc-pmf.fr

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

MARDI MATIN SEMAINE IMPAIRE (poubelle grise)

Jan	fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
13	10	10	7	5	2	14	11	8	6	3	1
27	24	24	21	19	16	28	25	22	20	17	15
					30						29

COLLECTE SÉLECTIVE



Le bac de tri sélectif est collecté toutes les semaines

LE JEUDI MATIN

BORNES À BIODÉCHETS



Les bacs sont collectés, lavés et remplacés toutes les semaines. Vous avez accès à l'ensemble des bornes du territoire de la CCPMF.

APPORT VOLONTAIRE

BORNES À VÊTEMENTS



Tous les textiles sont à jeter dans l'une des bornes disposées dans votre commune ou sur le territoire de la CCPMF.

APPORT VOLONTAIRE

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS



Le bac des déchets verts est collecté

LE MERCREDI APRÈS-MIDI

- Toutes les semaines (hors juillet et août)
Du 11/03 au 09/12
- Toutes les deux semaines en juillet et août
01/07 - 15/07 - 29/07
12/08 - 26/08

BORNES À VERRE



Tous les emballages en verre* sont à jeter dans l'une des bornes disposées dans votre commune.

APPORT VOLONTAIRE

*sauf le verre à la coupe, les ampoules...

ENCOMBRANTS



Sur rendez-vous. Inscription obligatoire sur votre portail usager.

Direction de la communication de la CCPMF / Imprimerie Groupe Michel Catalano / Ne pas jeter sur la voie publique / Déc. 2025

Rappel sur le tri des ordures

DANS LE BAC GRIS

Sacs fermés

Couvercle fermé

Ordures ménagères
Couches bébé, lingettes et produits d'hygiène usagés, vaisselle cassée, litière pour chat, déjections animales

Objets

EXEMPLES D'ERREURS
Tous les emballages ménagers, bouteilles et bocaux en verre, vêtements et linge, végétaux.

Les sacs mis à côté ne seront pas ramassés

DANS LE BAC MARRON

Branchages en fagots ficelés (diamètre < 10cm et longueur < 1m)

Herbes coupées, feuilles, fleurs sans les pots

Pensez aux broyeur de végétaux

Accédez aux déchetteries du territoire

- Meaux, Z.A. de la Bauve
- Chelles, rue Jacques Schlosser
- Monthyon, rue du chemin vert
- Crégy-les-Meaux, Le Trou de Chaillouet
- Nanteuil-les-Meaux, chemin des bruyères

DANS LE BAC JAUNE

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS

Papiers
Papier, livres, journaux et papiers cadeaux

Emballages en carton
Cartons vidés et aplatis, (gros cartons à déposer proprement à côté du bac)

Emballages en plastique
Barquettes de viande, gobelets...

Emballages en métal
Conserves, canettes, couvercles de bocaux...

EXEMPLES D'ERREURS

- Mouchoirs et papiers absorbants
- Tous les objets : jouets en plastique, brosses à dents, ustensiles de cuisine, appareils électriques

Les emballages et papiers doivent être jetés directement en urac, sans sac plastique, séparés les uns des autres et vides.

Pensez à mettre les couvercles dans le BAC JAUNE

DANS LES BORNES À VERRE

Tous les emballages en verre
Pots, bocaux et flacons de parfum sans couvercle ni bouchon et bien vidés

Bouteilles en verre
Bouteilles de vin, jus, sirop, sans bouchon et à déposer vides

EXEMPLES D'ERREURS

- Aquarium
- Miroir
- Vaisselle, verres cassés
- Vitre cassée
- Ampoule

DANS LA BORNE À BIODÉCHETS

Coquilles
Noyaux, noix, coquilles d'œufs (écrasées), coquillages

Restes de viandes et de poissons
Os, carcasses de poulet, arêtes

Restes alimentaires
Pain, céréales, produits laitiers (fromage...), pâtes, riz, pelures de légumes, fruits, agrumes...

Essuie-tout, serviettes et mouchoirs en papier
usagés (non parfumés, non plastifiés, sans colorant)

Café et thé
Filtre et marc de café, dosette en papier, sachet de thé

EXEMPLES D'ERREURS

- Cendres, mégots
- Couches et lingettes
- Litières et déjections animales
- Bois, branchages...

SAC PLASTIQUE INTERDIT

+ Pensez aux poules et aux composteurs dans votre jardin

Si vous en avez la possibilité, compostez vos déchets de cuisine et de jardin. Cela permet de réduire de 30% le poids des ordures ménagères par an et par habitant

DANS LES BORNES À VÊTEMENTS

Chaussures
Bottes, baskets... lacées ensemble

Linge de maison
Serviettes de bain, serviettes de table, parures de lit, nappes en tissu...

Vêtements
Pantalons, t-shirts, chemises, pulls, robes, manteaux...

Maroquinerie
Sacs, porte-monnaies, ceintures...

Propres et dans un sac fermé

EXEMPLES D'ERREURS

- Chaussures de ski
- Rollers
- Casque de moto/vélo



Code la route

Passer le code de la route à Le Pin, c'est possible !

L'équipe France Services de la Communauté de Communes Plaines et Monts de France (CCPMF) est désormais équipée du matériel et a reçu les agréments pour faire passer le code de la route dans leurs locaux au 6 rue du Général de Gaulle à Dammartin-en-Goële **et maintenant à Le Pin en mairie.**

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site www.objectifcode.sgs.com

Plus de renseignements au 01 60 54 68 40.

LE PIN - Le mag n°10 Mars 2026

Cliquez sur le visuel ci-dessous pour feuilleter le magazine de chez vous



[Se désabonner](#) - [Modifier votre souscription](#)